

ALERTE METEO

VIGILANCE ORANGE

CANICULE

Date : 27/05/2026
Heure : 17h00

« Posture du COD »
Néant

Disposition(s) ORSEC DISPOSITION SPECIFIQUE ORSEC « VIGILANCE ET ALERTE METEOROLOGIQUE »
DISPOSITION SPECIFIQUE ORSEC « GESTION SANITAIRE DES VAGUES DE CHALEUR »

Nature de l'événement RISQUE NATUREL

EXPEDITEUR

Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles (SIDPC) des Hauts-de-Seine

Téléphone : 01 40 97 20 00 / 06 80 36 04 94

Courriels : pref-defense-protection-civile@hauts-de-seine.gouv.fr

Entité	Services	Pour action	Pour info
Préfecture 92	PREF 92 - BSS		X
	PREF 92 - CORPS PREFECTORAL		X
	PREF 92 - PRESSE	X	
	PREF 92 - SIDPC 92	X	
	PREF 92 - SIDSIC et Standard		X
	PREF 92 - RENFORT COD		X
	PREF 92 - BUREAU DE LA LOGISTIQUE		X
Préfecture IDF	PRIF		X
Préfecture de police	PREF POLICE - CABINET		X
	PREF POLICE - LCPP		X
Zone de défense	PREF POLICE SGZDS - COZ		X
Santé / secours	BSPP 3 ^e GIS	X	
	ARS 92	X	
	SAMU 92	X	
Associations agréées de sécurité civile	CRF 92		X
	PCPS		X
	ORDRE DE MALTE		X
Sécurité / police	CRS NORD IDF		X
	CRS OUEST IDF		X
	DTSP 92	X	
	PREF POLICE - DOPC		X
	SDPJ 92		X
	SDDR 92		X
	DDSI 92		X
Armée	DMD 92		X
Travail / emploi	CMA		X
	CCI		X
	DRIEETS - UD92	X	
Logement	DRIHL - UD92	X	
Finance	DDFIP 92		X
Education nationale	DSDEN 92	X	
Justice	TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANTERRE		X
	DISP IDF		X
	CPHS		X
Environnement / aménagement / transport	DRIEAT - UD92		X
Protection des populations	DDPP 92		X
Agriculture / forêt / parcs	DRIAAF IDF		X

	ONF		X
	Domaine de Saint-Cloud		X
	Parc de Sceaux		X
Culture	UDAP		X
Monuments nationaux	CMN		X
Services de prévision	AIRPARIF		X
	SERVICE DE PREVISION DES CRUES		X
	METEO FRANCE		X
Réseaux téléphoniques	BOUYGUES TELECOM		X
	FREE		X
	ORANGE		X
	SFR		X
Réseaux d'eau	SIAPP		X
	SMSEVESC		X
	SERVICE DES EAUX ET FONTAINES		X
	EAUX DE PARIS		X
	SEVESC		X
	LYONNAISE DES EAUX		X
	SUEZ EAU FRANCE - SITE DU MONT-VALERIEN		X
	SEDIF		X
	VEOLIA		X
SENEO		X	
Réseaux de transport et distribution gaz	GRT GAZ (naTran)		X
	GRDF		X
Réseaux de transport et distribution d'électricité	RTE		X
	ENEDIS		X
Réseaux de transport ferré	RATP		X
	IDF MOBILITE		X
	SNCF		X
Réseaux de transport routier	COFIROUTE		X
	SMO		X
	TRANSDEV		X
	DIRIF		X
	SANEF		X
Réseaux de transport maritime	VNF		X
	PORTS DE PARIS		X
Dépôts pétroliers	SOGEPP		X
	CCMP		X
	TOTAL		X
	TRAPIL		X
Centre commerciaux	QWARTZ Centre Commercial		X
	SO OUEST Centre commercial		X
La Défense	AUDE		X
	PARIS LA DEFENSE		X
	PLD ARENA		X
	QPARK		X
	WESTFIELD – 4 TEMPS		X
	CNIT		X
Collectivités	COMMUNES DU 92	X	
	CONSEIL DEPARTEMENTAL 92	X	
	VALLEE SUD - GRAND PARIS		X
	GRAND PARIS SEINE OUEST		X
	AMD		X

ALERTE - TYPE D'ÉVÉNEMENT : CANICULE – VIGILANCE ORANGE

A compter de jeudi 28 mai 2026 à 12 heures

Qualification de l'événement : Épisode caniculaire, précoce et inédit pour la période de l'année, nécessitant une vigilance particulière notamment pour les personnes sensibles ou exposées.

Situation générale : L'épisode de fortes chaleurs précoces, déjà en place depuis le week-end dernier, se poursuit voire se renforce les prochains jours justifiant le passage en vigilance orange de Paris Petite Couronne.

Observations notables : A 15h30 ce mercredi après-midi, les températures maximales provisoires (mesurées à l'ombre, sous abri ventilé et sur terrain herbeux) sont comprises entre 30 et 33°C, localement un peu plus. On relève par exemple 32.4°C à Paris Montsouris.

Évolution prévue : En nuit de mercredi à jeudi, les températures minimales sont comprises entre 16 et 21°C sur Paris et la proche banlieue, voire plus au cœur de Paris par effet d'îlot de chaleur urbain. Les maximales de la journée de jeudi atteignent 32 à 34°C, localement 35°C. Modulo quelques degrés, ces fortes températures devraient se maintenir jusque samedi, journée de transition avant un changement de masse d'air prévu dimanche.

Conséquences possibles :

- Chacun d'entre nous est menacé, même les sujets en bonne santé.
- Le danger est plus grand pour les personnes âgées, les personnes atteintes de maladie chronique ou de troubles de la santé mentale, les personnes qui prennent régulièrement des médicaments, et les personnes isolées.
- Chez les sportifs et les personnes qui travaillent dehors, attention à la déshydratation et au coup de chaleur.
- Veillez aussi sur les enfants.
- Les symptômes d'un coup de chaleur sont : une fièvre supérieure à 40°C, une peau chaude, rouge et sèche, des maux de tête, des nausées, une somnolence, une soif intense, une confusion, des convulsions et une perte de connaissance.

Conseils de comportement :

- Buvez de l'eau plusieurs fois par jour, même sans soif.
- Continuez à manger normalement.
- Mouillez vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains tièdes.
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes.
- Si vous devez sortir portez un chapeau et des vêtements légers.
- Utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez. Essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé deux à trois heures par jour.
- Limitez vos activités physiques et sportives.
- Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit.
- Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite. Accompagnez-les dans un endroit frais.
- En cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin.
- Si vous avez besoin d'aide appelez la mairie.
- Pour en savoir plus, consultez le site <https://sante.gouv.fr/>

DECLENCHEMENT « CANICULE »

Météo France classera le département des Hauts-de-Seine en vigilance orange « **CANICULE** » à compter du **jeudi 28 mai 2026 à 12h00**. Cette vigilance entraine automatiquement la mise en œuvre, par chacun de vos services, des mesures de gestion induites par le passage en vigilance orange – canicule telles que décrites par la disposition spécifique ORSEC « gestion sanitaire des vagues de chaleur ».

Il convient notamment de :

- renforcer les mesures de communication en diffusant des messages de recommandations au public par tout moyen (disponibles sur le site de santé publique France, du ministère des solidarités et de la santé ou encore de la préfecture).
- mettre en œuvre les actions prévues pour l'assistance, l'accueil et la protection des personnes à risques (isolées, âgées, nourrissons, etc.) : ouverture de locaux disposant de pièces rafraîchies, mobilisation des associations et des agents territoriaux pour contacter les personnes isolées, étendre les horaires des piscines, etc.
- transmettre un message aux établissements relevant de votre champ de compétence afin que les mesures d'anticipation, de vigilance et de précautions nécessaires soient prises par les responsables d'établissement en faveur des personnes fragiles.

*Les **mairies** sont invitées à compléter le formulaire en ligne à partir du lien suivant dès maintenant et ce au fur et à mesure de la vigilance en cours. **Un premier retour est attendu jeudi 28 mai à 16h.***

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1aZhdrWo_oUndBUHaBuQ85xeeOei4MfnAhX1VPZacNFQ/edit?usp=sharing

* * *

Vous voudrez bien informer la préfecture de toutes difficultés rencontrées dans l'application de ces mesures
pref-defense-protection-civile@hauts-de-seine.gouv.fr / Astreinte cabinet : 06 80 36 04 94